



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

AVIS PUBLIC BUDGET 2021

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville tiendra une séance extraordinaire à huis clos, par vidéoconférence, le jeudi 17 décembre 2020 à 18h00, afin d'adopter le budget pour l'exercice financier 2021.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget, conformément à l'article 956 du *Code municipal*. La période de questions normalement prévue ne pourra pas se dérouler séance tenante. À cet égard, et considérant le statut de huis clos de cette séance extraordinaire, les membres du conseil vont déposer un document explicatif du budget 2021 et ajourner la séance extraordinaire tel que le permet l'article 154 du *Code municipal*.

Le document explicatif sera transmis à l'ensemble des adresses du territoire de la municipalité, par la poste, le vendredi 18 décembre et sera disponible sur l'ensemble des plateformes de communication (Facebook, site internet et Voilà !) Les citoyens pourront transmettre leurs questions et commentaires aux membres du conseil par écrit au info@st-cypriendenapierville.ca jusqu'au 29 décembre 2020 à midi. Le conseil municipal reviendra en séance extraordinaire le 29 décembre à 18h pour compléter celle-ci, répondre aux questions et commentaires leur ayant été transmis. L'enregistrement de la séance sera disponible au courant de la journée du vendredi 30 décembre 2020 sur le site internet de la municipalité au : <http://www.st-cypriendenapierville.com/fr/proces-verbaux-1>.

Donné à St-Cyprien-de-Napierville, le 8 décembre 2020.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Lacroix'.

James L. Lacroix
Directeur général &
secrétaire-trésorier

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
St-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télééc. : (450) 245-7824